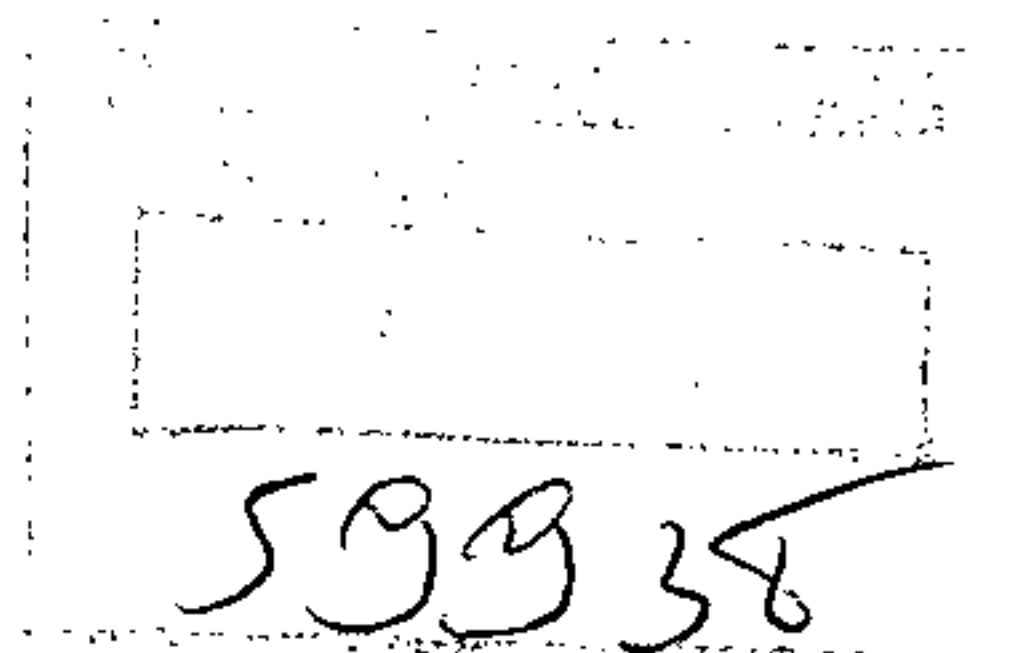


AB 2000

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 250.000 FRANCS

SIEGE SOCIAL : 50, RUE PIERRE CHARRON - 75008 PARIS

R.C.S. PARIS B : 397 553 538 (94 B 09135)



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 25 AOÛT 1995

Du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 25 Août 1995, il est littéralement extrait ce qui suit :

PREMIERE DECISION

Le Conseil d'Administration, prend acte de la démission de Madame Bénédicte BOUBLIL, de ses fonctions d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 94 de la Loi sur les sociétés, décide de coopter en qualité de nouvel Administrateur, en remplacement de Madame Bénédicte BOUBLIL, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle à tenir dans l'année 1996 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1995:

* Monsieur Laurent BOUBLIL,
demeurant à 75008 - PARIS, rue Pierre Charron, n° 50.

Monsieur Laurent BOUBLIL, pressenti, a déclaré accepter ce mandat, après avoir précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la Loi pour l'exercice de ce mandat.

Cette nomination, faite à titre provisoire, sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités.

Pour extrait et mention.
Le Président Directeur Général.
A. BOUBLIL

Certifié conforme

Le Président Directeur Général

A. Boublil,